Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 28 (1936)

Heft: 9

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

neille Mertens (Belgique) et Rudolphe Tayerlé (Tchécoslovaquie). Pour remplacer le collègue Schorch (Autriche) démissionnaire, le congrès a élu à une grande majorité E. Kupers (Hollande). Comme vérificateurs ont été confirmés les collègues G. Buisson (France) et M. Meister (Suisse); nouveau membre: Elvin (Grande-Bretagne), suppléant: Krier (Luxembourg). Le prochain congrès a été prévu à Prague en 1939.

Le président put clore le congrès samedi à 18 heures en remerciant tous les participants pour le sérieux dont ils firent preuve durant les 4 jours de délibérations. Meister et Mertens félicitèrent le président pour la façon distinguée dont il dirigea les débats. Ils remercièrent chaleureusement les représentants des syndicats de Londres pour l'excellente organisation du congrès et pour la peine qu'ils se donnèrent afin de faciliter le séjour des congressistes dans la capitale britannique. Une vigoureuse Internationale, chantée dans toutes les langues représentées au congrès, marqua le point final.

C.S.

Mouvement ouvrier.

Les organisations ouvrières suisses.

Comme les années précédentes, nous donnons ci-dessous les effectifs des fédérations principales des organisations ouvrières suisses. Les chiffres concernent partout les effectifs à la fin de l'année indiquée.

Sont affiliées à l'Union syndicale suisse:	Effectifs		en 0/0
	1934	1935	1935
Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers	64,566	63,756	28,8
Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment.	41,933	42,352	19,1
Fédération des cheminots	35,729	34,631	15,6
Fédération des ouvriers du commerce, des trans-			
ports et de l'alimentation	22,140	22,573	10,2
Fédération du personnel des services publics	19,479	20,004	9,0
Fédération des employés des postes, téléphones et			
télégraphes	8,596	8,534	3,9
Fédération des ouvriers du textile en fabrique.	8,814	7,872	3,6
Fédération des typographes	7,101	7,154	3,2
Fédération des fonctionnaires postaux	3,810	3,774	1,7
Fédération des ouvriers de l'industrie du vête-			
ment et de l'équipement	2,798	2,401	1,1
Fédération des fonctionnaires des postes, télé-			
phones et télégraphes	1,991	1,998	0,9
Fédération des lithographes	1,617	1,643	0,8
Fédération des ouvriers du textile à domicile .	1,571	1,511	0,7
Fédération des relieurs	1,591	1,617	0,7
Fédération du personnel de la broderie	1,403	1,270	0,6
Fédération des chapeliers	288	280	0,1
	223,427	221,370	100,0

La statistique de l'Union syndicale suisse sur ses fédérations affiliées étant publiée dans le présent numéro, nous jugeons inutile de commenter plus en détail ces chiffres. Les modifications survenues de la fin 1934 à la fin 1935 sont minimes. L'effectif total des fédérations a diminué de 2058 unités, ce qui représente un recul de 0,9 pour cent. Nous relatons dans la statistique les raisons de ce recul. Sur l'effectif total en 1935, le 31,1 pour cent des membres appartient aux fédérations du personnel des administrations et entreprises publiques et le 68,9 pour cent aux fédérations des ouvriers et employés de l'industrie privée.

L'Union fédérative du personnel des entreprises et des administrations publiques englobe les fédérations suivantes, dont la majeure partie est également organisée dans l'Union syndicale suisse:

ment organisee dans i Union syndicate suisse:	isee dans I Union syndicate suisse: Effectifs		en 0/0	en 0/0
	1934	1935	1935	
* Fédération des cheminots	35,729	34,631	45,3	
* Fédération du personnel des services publics .	19,479	20,004	26,1	
* Fédération des employés des P.T.T	8,596	8,534	11,2	
* Fédération des fonctionnaires postaux	3,810	3,774	4,9	
Fédération des buralistes postaux	2,829	2,819	3,7	
Fédération des employés des douanes	2,150	2,225	2,9	
* Fédération des fonctionnaires des télégraphes et				
téléphones	1,991	1,998	2,6	
Fédération des fonctionnaires des administra-				
tions centrales fédérales	1,358	1,358	1,8	
Fédération des fonctionnaires des douanes	804	785	1,0	
* Fédération des ouvriers métallurgistes et horlo-				
gers (groupe des fabriques d'armes et de mu-				
nitions)	400	400	0,5	
* Affiliées à l'Union syndicale suisse.	77,146	76,528	100,0	93

Parmi les membres de l'Union fédérative, 7187 ou 9,4 pour cent seulement ne sont pas affiliées à l'Union syndicale suisse.

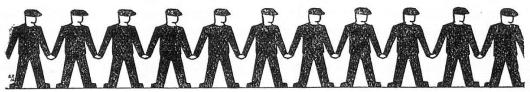
L'organisation centrale des employés, la Féd	dération	des sociétés	suisses
d'employés, est composée des associations suivante	s: Eff	ectifs	en ⁰ / ₀
	1934	1935	1935
Société suisse des commerçants	37,129	37,183	61,1
Fédération suisse des contremaîtres	7,162	7,122	11,7
Association suisse des employés de banques	6,300	6,300	10,3
Union Helvetia	5,504	5,458	9,0
Fédération des sociétés d'employés de l'industrie			
des machines électriques et des industries			
annexes	2,317	2,000	3,4
Association suisse des voyageurs de commerce		hyper Spile seed	
« Hermes »	1,300	1,300	2,1
Association suisse des artistes-musiciens	782	785	1,3
Fédération suisse des contremaîtres du bâtiment.	490	450	0,8
Société technique, Baden			
Association suisse des aides-géomètres	195	212	0,3
	61,179	60,810	100,0

Au début de 1936, la «Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines électriques et des industries annexes» a démissionné de la Fédération des sociétés suisses d'employés. On sait que cette fédération était depuis longtemps déjà en conflit avec la F.S.E. et son attitude a pris le caractère d'une opposition très nette, surtout à l'occasion de l'action en faveur de l'initiative de crise. Il n'y a là rien de très étonnant, du fait que cette fédération des employés de l'industrie des machines est composée du personnel de quelques grandes entreprises qui subit très fortement l'influence du patronat.

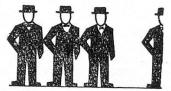
A part ces trois fédérations principales, il existe encore les fédérations syndicales suisses suivantes:

	1934	1935
Union nationale chrétienne sociale	 41,305	40,507
Fédération des ouvriers et employés évangéliques .	 12,280	12,795
Union syndicale suisse des ouvriers indépendants.	 3,600 *	4,009 *
* Effectife des caisses de châmage	57.185	57.311

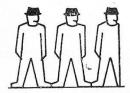
En 1935, l'Union nationale chrétienne sociale a perdu 798 membres ou le 1,9 pour cent de ses effectifs, probablement à la suite de la crise. Par contre la Fédération des ouvriers et employés évangéliques accuse une légère hausse. L'Union syndicale suisse des ouvriers indépendants n'établissant pas de statistique sur ses effectifs, nous nous basons sur les chiffres officiels se rapportant à sa caisse d'assurance-chômage. Il est vrai que ces chiffres ne concordent pas exactement avec l'effectif de la fédération, car les membres de la caisse ne sont pas tous affiliés à la fédération et, d'autre part, une partie des membres sont assurés auprès des caisses paritaires.



Union syndicale suisse (1 silhouette = 20,000 membres)



F. S. E. (Union fédérative, mais non dans l'Union syndicale suisse)



Autres fédérations

Dans les fédérations suisses citées plus haut, on compte 346,678 ouvriers, employés et fonctionnaires organisés. Sur ce chiffre, l'Union syndicale suisse en compte le 63,9 pour cent, les fédérations de l'Union fédérative non affiliées à l'Union syndicale le 2,1 pour cent, les fédérations d'employés le 17,5 pour cent, l'Union nationale chrétienne sociale le 11,7 pour cent, les ouvriers et employés évangéliques le 3,7 pour cent, et l'Union syndicale des ouvriers indépendants le 1,1 pour cent. A part ces organisations syndicales centrales, il existe encore nombre de petites associations professionnelles qui n'ont pas adhéré à une organisation centrale.

Conditions de travail.

Les salaires des ouvriers victimes d'accident en 1935.

Il ressort de la statistique des salaires établie par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la base des salaires des ouvriers victimes d'accident, qu'il y a eu régression sur toute la ligne en 1935. Pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés qui représentent la majeure partie des salariés, le recul du salaire journalier est de 3 pour cent et celui du salaire horaire de 2 pour cent. C'est la première fois depuis la crise que la statistique enregistre une baisse des salaires de cette envergure. Ces résultats sont plus près de la réalité que ceux de l'année dernière qui accusaient même une augmentation du salaire moyen. La réduction des salaires est actuellement d'autant plus sensible que depuis le mois de juillet de l'année dernière l'indice du coût de la vie a augmenté de 3,2 pour cent.

Dans nos rapports précédents sur cette statistique des salaires, nous avons toujours recommandé à nos lecteurs de faire toute réserve quant aux résultats, car les données ne concernant que des ouvriers victimes d'accident ne répondent